

# Bordereau de signature

## DEC2017\_0069



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	06/04/2017	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	06/04/2017	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2017-04-06)	

Dossier de type : ACTES\_MAIRIE // decission\_mairie

**DIRECTION DES FINANCES ET DES MARCHES PUBLICS****SECTEUR DES MARCHES PUBLICS**

REF : CN / RE

DEC2017\_ 0069

**DECISION****OBJET : CONCLUSION DU MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES N° 2017/018 RELATIF AU SPECTACLE « LA LUNE ET L'AMPOULE ».**

Le Maire de la Commune de Noisiel,

**VU** l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, notamment l'article 42-3°,**VU** le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, notamment les articles 28 et 30-3° a),**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** la délibération du Conseil Municipal de Noisiel du 12 février 2016 portant délégation de pouvoir au Maire, en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,**CONSIDÉRANT** la proposition de l'association culturelle LA GIRANDOLE, relative au spectacle « La Lune et l'Ampoule », d'après Dario Fo, adapté et mis en scène par Luciano Travaglino et Cathy Biasin, dans le cadre de la saison culturelle 2016/2017,**CONSIDÉRANT** que la prestation relève de la classe d'achats « Services de l'article 28 » et de la catégorie 13.03.14 « Services de spectacles musicaux, de danse, de théâtre, fournis par des producteurs ou des artistes amateurs ou professionnels, dans le cadre de la saison culturelle » dont la valeur ne dépasse pas 90.000 € H.T.,**DECIDE****ARTICLE 1 :** Il est conclu avec l'association culturelle LA GIRANDOLE, sise 4 rue Edouard Vaillant à MONTREUIL (93100), représentée par Didier CHAULET, agissant en sa qualité de Président, le marché public de services n°2017/018 relatif au spectacle « La Lune et l'Ampoule » (en deux parties d'une heure avec entracte), d'après Dario Fo, adapté et mis en scène par Luciano Travaglino et Cathy Biasin, le samedi 22 avril 2017 à 20h00 à l'Auditorium Jean Cocteau de Noisiel, pour un montant global de 4.930,00 € HT (5.201,15 € TTC - TVA 5,5 %), incluant 3.400,00 € HT la représentation et 1.530,00 € HT un apéritif Italien pour 100 personnes. Le règlement s'effectuera, après service fait, sur présentation de la facture.

1/2



Suite de la décision N°2017\_ 0069  
portant sur la conclusion du marché public de services n°2017/018

**ARTICLE 2 :** Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

**ARTICLE 3 :** Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Monsieur le Comptable Public de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- Au titulaire du marché.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 4 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

**ARTICLE 5 :** La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le -5 AVR. 2017

Pour le Maire empêché et par suppléance,  
Le 2<sup>ème</sup> Maire-Adjoint

Pascale Natale.



Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le	06 AVR. 2017
Affiché le	06 AVR. 2017
Notifié le	
Publié le	06 AVR. 2017

2/2

